

RENSEIGNEMENTS

Journée d'étude organisée par :

Haritini Matsopoulou, Professeur de droit à l'Université Paris-Saclay

Carole Hardouin-Le Goff, Directrice des études de l'Institut de criminologie et de droit pénal de Paris (ICP)

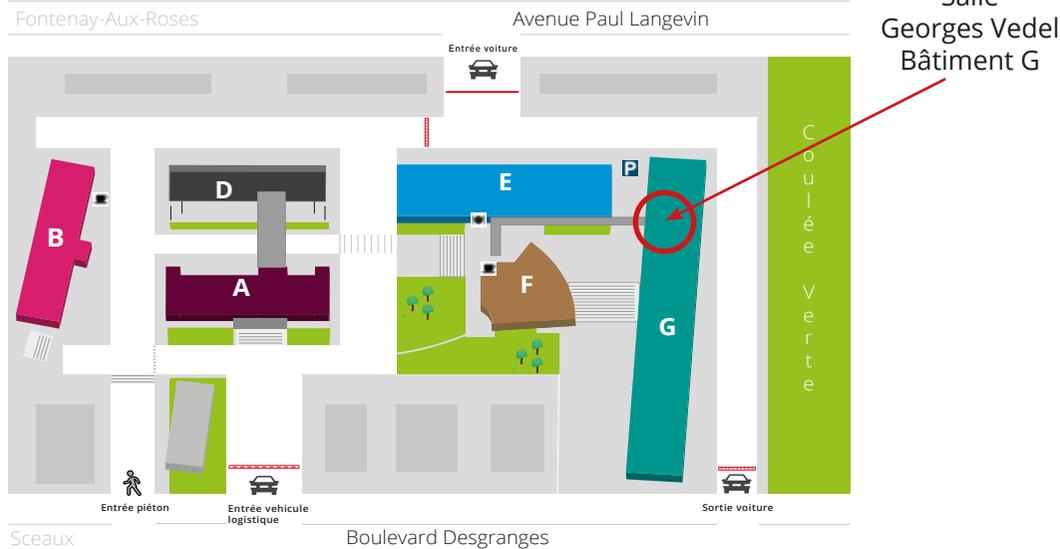
Inscription gratuite et obligatoire avant le 25 mars 2025 :

yasmina.belahcen@universite-paris-saclay.fr

Adresse :

Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Management) - Université Paris-Saclay
Salle Georges Vedel – Bâtiment G
54, Boulevard Desgranges - 92330 Sceaux

En transports en commun (5 minutes depuis la gare),
RER B, Station Robinson, Descendre l'avenue de la Gare, puis prendre à droite, boulevard Desgranges



Conception : S.Karmous - Service de la Communication et Culture - Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Management) - Université Paris-Saclay - Photo: DR-source_Ministere_de_la_justice - Février 2025

Journée d'étude sous le haut patronage
d'**Alexandra LOUIS**, déléguée interministérielle à l'aide
aux victimes

VIOLENCES DE L'INTIME

Penser et avancer

MARS
27
JEUDI 2025
9h - 17h30

Salle Georges Vedel – Bâtiment G
Faculté Jean Monnet (Droit, Économie,
Management) - Université Paris-Saclay
54, Boulevard Desgranges
92330 Sceaux

Colloque validé au titre de la formation continue des avocats

Journée d'étude organisée par
l'**Institut Droit, Éthique, Patrimoine (IDEP)** et
l'**Institut de criminologie et de droit pénal de Paris (ICP)**



FACULTÉ
JEAN MONNET



ICP



ICP
Institut de criminologie
et de droit pénal de Paris

LAMY LIAISONS
Solutions

LA SEMAINE
JURIDIQUE



Programme

VIOLENCES DE L'INTIME : PENSER ET AVANCER

9h00 Accueil des participants et du public

9h20 Allocutions d'ouverture

Charles Vautrot-Schwarz, Doyen de la Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Management) – Université Paris-Saclay

Clotilde Coron, Vice-Présidente Égalité, Diversité, Inclusion de l'Université Paris-Saclay

Haritini Matsopoulou, Professeur de droit à l'Université Paris-Saclay

9h35-9h55 Propos liminaires

9h35-9h45 Alexandra Louis, déléguée interministérielle à l'aide aux victimes, Rapporteuse des Lois du 3 août 2018 (dite « loi Schiappa ») et du 21 avril 2021 (visant à protéger les mineurs des crimes et délits sexuels et de l'inceste)

9h45-9h55 Laureline Peyrefitte, Directrice des affaires criminelles et des grâces

PREMIÈRE PARTIE : LE BILAN DES RÉFORMES

I. Le renforcement de l'arsenal répressif

Sous la présidence d'**Agathe Lepage**, Professeur de droit à l'université Paris-Panthéon Assas

9h55-11h00

- Le Viol

Emmanuel Dreyer, Professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

- Les agressions sexuelles et les délits obstacles

Stéphane Detraz, Maître de conférences à l'université Paris-Saclay

- La création de nouvelles incriminations (Outrage sexiste et sexuel – Harcèlement sexiste – Délit de « voyeurisme »)

Julie Gallois, Maître de conférences à l'université Paris-Saclay

Journée d'étude

JEUDI 27 MARS 2025

- La question du Cyberharcèlement (« raids numériques »)
Myriam Quémener, Magistrat honoraire, Docteur en droit
Elen Vuidard, lieutenant-colonelle

11h-11h15 Discussion avec la salle

11h15-11h30 Pause

II. Lutter contre les crimes et délits sexuels commis sur des mineurs

Sous la présidence de **Didier Rebut**, Professeur de droit à l'université Paris-Panthéon Assas – Directeur de l'Institut de criminologie et de droit pénal de Paris (ICP)

11h30-12h35

- La portée des réformes législatives (Lois des 3 août 2018 et 21 avril 2021)

Carole Hardouin-Le Goff, Maître de conférences en droit privé à l'université Paris-Panthéon Assas, Directrice des études de l'Institut de criminologie et de droit pénal de Paris (ICP)

- L'accompagnement des victimes mineures

Laurence Begon, Magistrate, Conseillère juridique auprès de la Délégation interministérielle à l'aide aux victimes

- La question de la prescription « glissante » : L'apport de la loi du 21 avril 2021

Haritini Matsopoulou, Professeur de droit à l'université Paris-Saclay
Carine Durrieu Diebolt, Avocate à la Cour

- Le point de vue de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (CIIVISE)

Maryse Le Men Régnier, Co-directrice de la CIIVISE

12h35-12h55 Discussion avec la salle

12h55-14h15 Pause

Programme

VIOLENCES DE L'INTIME : PENSER ET AVANCER

DEUXIÈME PARTIE : PENSER L'AVENIR POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

14H15-15h10 I. La consécration législative du contrôle coercitif

Sous la présidence de **Charlotte Dubois**, *Professeur de droit à l'université Paris-Panthéon Assas*

- Le point de vue d'un psychologue

Andreea Gruev Vintila, *Maître de conférences en psychologie sociale à l'université Paris-Nanterre, auteure de l'ouvrage « Le contrôle coercitif, au cœur de la violence conjugale »*

- Le point de vue d'un universitaire

Yvonne Muller, *Professeur de droit, université Paris Nanterre*

- Le point de vue d'un magistrat

Isabelle Drean-Rivette, *Magistrate, Présidente de la Commission recherches auteurs du Comité National des Violences Intra Familiales (CNVIF)*

- Le point de vue d'un avocat

Bruno Ancel, *Avocat au barreau de Paris*

15h10-15h25 Discussion avec la salle

15h25-15h40 Pause

15h40-16h50 II. Faudrait-il redéfinir le viol ?

Sous la présidence de **Jean-Christophe Saint-Pau**, *Professeur à l'université de Bordeaux, Directeur du collège Droit, Science politique, Économie, Gestion*

- Extrait d'un micro-trottoir tiré de l'émission « Le temps de l'actu »

- La culture du viol dans nos institutions : paroles d'hommes
Nathalie Goedert, *Maître de conférences HDR en Histoire du Droit, université Paris-Saclay*

Journée d'étude

JEUDI 27 MARS 2025

- Le point de vue de la doctrine pénaliste

Audrey Darsonville, *Professeur de droit, université Paris Nanterre*

Jean-Christophe Saint-Pau, *Professeur à l'université de Bordeaux, Directeur du collège Droit, Science politique, Économie, Gestion*

- Le point de vue des avocats

Michèle Dayan, *Avocat et présidente de l'association de lutte contre les violences faites aux femmes, L4W (Lawyers For Women)*
Maud Sobel, *Avocat au barreau de Paris*

16h50-17h10 Discussion avec la salle

17h10-17H30 Remerciements et clôture

